

**Fiche de poste :
« CHARGE DE MISSION AMENAGEMENT CAO ET
ZAC SAULNIER » (H/F)**



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission Aménagement CAO et ZAC Saulnier H/F
Cat., filière, corps	Catégorie A, filière administrative, Attaché territorial
Direction	Direction de l'Aménagement Métropolitain (DAM)
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP082 CM043

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+2 : M. Christian MOUROUGANE, Directeur de l'Aménagement Métropolitain</p> <p>N+1 : M. Guillaume BENOIT, Responsable de pôle</p> <p>La Direction de l'Aménagement Métropolitain - Mission jeux Olympiques a en charge les volets opérationnels et la maîtrise d'ouvrage des projets métropolitains.</p> <p>Elle programme et porte les opérations d'aménagement, de ZAC, ou de restructuration urbaine, ainsi que la constitution de réserves foncières.</p> <p>Outre ces opérations d'aménagement, la Direction de l'Aménagement Métropolitain a également en charge la Mission jeux Olympiques - Paris 2024 et plus particulièrement la concession du Centre Aquatique Olympique (CAO) et du franchissement de liaison entre le stade de France et la ZAC Plaine Saulnier.</p> <p>Elle apporte sa contribution à l'instruction des demandes de financement d'opérations immobilières ou d'aménagement faites par des tiers.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : aucune.</p>
--	---

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

• Activités détaillées

Au sein de la Direction de l'Aménagement Métropolitain, le titulaire du poste est placé sous l'autorité du chef de pôle en charge de la ZAC Plaine Saulnier. Le titulaire sera positionné au sein d'une équipe resserrée et travaillera en association étroite avec le chargé de mission ZAC Saulnier CAO. Le champ d'action de celle-ci consiste notamment à piloter l'ensemble des études liées à la ZAC. Le titulaire devra dans ce contexte faire preuve d'adaptabilité, de capacité d'écoute et d'esprit d'équipe.

Il aura pour mission :

- De piloter l'ensemble des process de gestion de projets et notamment les process réglementaires (au titre du code de l'urbanisme et de l'environnement notamment) de la ZAC et du CAO afin qu'ils soient menés dans les délais compatibles avec l'organisation des JOP ;
- Piloter le calendrier général de l'opération et veiller à la définition d'un chemin critique compréhensible par l'ensemble des parties prenantes (y compris les partenaires extérieurs au projet) ;
- De co-piloter la mise à jour de l'étude d'impact en lien avec la reprise du projet urbain de la ZAC Saulnier en cours ;
- De conduire en lien avec le chargé de mission en charge des études, les missions de communication et de concertation (Participation du Public par Voie Electronique) auprès du public et de piloter le prestataire associé ;

- D'élaborer les marchés de l'opération (prestations intellectuelles, marchés d'assistances à maîtrise d'ouvrage, expertises techniques et juridiques, marchés de travaux, contrats de concession, etc.) en lien avec le chargé de mission en charge de la gestion des contrats ;
 - De contribuer à la consolidation financière globale de l'opération d'aménagement ;
- La Direction de l'Aménagement Métropolitain assure en outre le pilotage de la mission Olympique de la Métropole. Le titulaire pourra être amené à contribuer à cette mission en portant notamment les thèmes liés à l'innovation dans la conduite d'opération et au suivi des ambitions sociales et environnementales portées par les jeux olympiques.

5. SAVOIRS ATTENDUS

• **Savoir**

- Connaissance du cadre réglementaire, des activités, fonctionnements et processus des collectivités territoriales et du cadre spécifique d'intervention de la Métropole,
- Compétences reconnues dans les domaines de l'urbanisme réglementaire et opérationnel,
- Compétences dans le champ des constructions publiques (si possible ayant une expérience en matière de concession),
- Compétences en matière de marchés publics (et d'une manière plus générale en termes de politiques d'achat),
- Compétences en conduite d'opérations d'investissement (maîtrise des coûts, des délais et de la qualité générale de l'opération),
- Connaissance dans le champ de l'environnement (technique, réglementation, juridique),
- Connaissance du Code des Marchés Publics (travaux, loi MOP),
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, MS Project, ...),
- Connaissances en technique de management de projet (maîtrise).

• **Savoir faire**

- Maîtrise dans l'animation et le pilotage de réunions d'études,
- Maîtrise dans l'analyse des documents techniques fournis par les prestataires,
- Pilotage du calendrier des opérations et anticipation des risques de dérive,
- Maîtrise de la construction de plans d'action et la mise en œuvre d'actions correctives,
- Sens de la négociation,
- Capacité à construire des argumentaires et à aider à la prise de décision.

• **Savoir être**

- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Disponibilité, réactivité
- Rigueur,
- Sens du service public,
- Autonomie dans le travail,
- Sens des relations humaines, de l'animation,
- Méthode et capacité d'organisation,
- Aptitude à la rédaction écrite et à l'expression orale,
- Goût pour le travail partenarial et sens de la communication,
- Autonomie et polyvalence.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- La Métropole a été titrée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet du Centre Aquatique Olympique (seul équipement public pérenne construit spécifiquement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024).
- Elle assure également la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la ZAC destinée dans un premier à accueillir l'équipement temporaire dénommé Stade Aquatique Olympique de 15.000 places.

Elle est enfin susceptible de réaliser quelques aménagements pour le compte de Paris 2024.

- En phase Héritage (à l'issue des JOP), la ZAC sera aménagée en vue de permettre la construction de logements et d'activités tertiaires (220.000m² de surfaces de plancher). La Métropole envisage sur ce site, la construction d'un pôle sportif de 10.000m² permettant d'améliorer l'attractivité du territoire.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des habitants afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- En interne : élus, ensemble des services et directions de la Métropole.
- En externe : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers.

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie.
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET ÉVOLUTION ENVISAGEABLE

- Urbaniste, ingénieur ou architecte.
- Expérience significative entre 1 et 3 ans en aménagement et urbanisme dans des fonctions similaires acquise en société d'aménagement (Etablissement public, SPL, SEM...), collectivité locale ou bureau d'études.

11. MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP082 CM043 »
- Cadre de catégorie A, filière administrative, cadre d'emploi Attachés territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- L'opération est située à Saint-Denis, de réguliers déplacements sur le site de Saulnier (Saint-Denis) et dans les services publics du territoire sont à prévoir.
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)